Image not found or type unknown

Revente de part d'une sarl

Par **sanolilc**, le **28/11/2009** à **09:34**

Bonjour,

Nous avons créé, un collègue et moi, une SARL pour faire une opération immobilière autre que notre activité principale. Sachant que je change de travail maintenant, il me demande de racheter ses parts, moi je n'en ai nul envie, ai-je la possibilité de refuser et de le contraindre à continuer dans la SARL afin de terminer notre opération ?

Par **fabienne034**, le **28/11/2009** à **09:37**

Bonjour,

Non, nul ne peut rester de force dans une sarl, en revanche vous n'êtes pas obligé de lui racheter ses parts, il doit trouver un acquéreur extérieur, une fois qu'il l'a trouvé :
- soit vous acceptez ce nouvel acquéreur,
- soit vous rachetez les parts si vous refusez le nouvel acquéreur.

Pour tout savoir sur la sarl et la cession de parts de sarl :

http://www.fbls.net/STATUTS.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés